



# Assemblée générale

Distr. limitée  
23 avril 2024  
Français  
Original : anglais

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité juridique  
Soixante-troisième session  
Vienne, 15-26 avril 2024

## Projet de rapport

Additif

### **XII. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session du Sous-Comité juridique**

1. Conformément à la résolution 78/72 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné le point 14 de son ordre du jour, intitulé « Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-quatrième session du Sous-Comité juridique » en tant que point ordinaire de l'ordre du jour.
2. Le Sous-Comité a convenu de proposer au Comité d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session :

#### *Points ordinaires*

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration de la présidence.
3. Débat général.
4. Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace.
5. État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace et moyens de promouvoir leur application, tels que le renforcement des capacités.
6. Questions relatives :
  - a) À la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique ;
  - b) Aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications.
7. Rôle futur et méthodes de travail du Comité.



*Points au titre des plans de travail*

8. Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales.

[Travaux pour 2025 indiqués dans le plan de travail pluriannuel du Groupe de travail sur les aspects juridiques des activités relatives aux ressources spatiales (A/AC.105/1260, annexe II, appendice)]

*Points/thèmes de discussion distincts*

9. Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux et d'assainissement de l'espace, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique.
10. Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique.
11. Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial.
12. Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites.

*Nouveau point*

13. Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la soixante-cinquième session du Sous-Comité juridique.
3. Le Comité a convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait pendant la soixante-quatrième session du Sous-Comité, en tenant dûment compte de la nécessité d'une répartition géographique équitable et d'une représentation équilibrée des genres parmi les participantes et participants afin qu'un large éventail d'opinions puisse s'y exprimer, et que les organisateurs et organisatrices devraient chercher à coopérer à cette fin avec les établissements universitaires intéressés.
  4. Le Sous-Comité a noté que sa soixante-quatrième session se tiendrait en principe du 5 au 16 mai 2025.